

ATTESTATION DE « CONSEILLER A LA SECURITE »

Je soussigné(e), Madame/Monsieur HEYL Jacky, agissant en qualité de Conseiller à la sécurité pour la société CDV CENTRE DISTRIBUTION VRAC , SIREN n° 804 562 965, n° de certificat 124543 (compétences R 2C), atteste accepter la mission de CSTMD pour l'entreprise :

Raison sociale : CDV CENTRE DISTRIBUTION VRAC
N° siret : 804 562 965 00017
Adresse : 2 RUE SAINT MARTIN 18140 ARGENVIERES

Etablissement ou site concerné :

Siège:

Raison sociale : CDV CENTRE DISTRIBUTION VRAC
N° siret : 804 562 965 00017
Adresse : 2 RUE SAINT MARTIN 18140 ARGENVIERES
Activités/Classes : TRANSPORT R C, DECHARGEMENT R C, MARCHANDISES
DANGEREUSES A HAUT RISQUE
Mission acceptée le : 21/01/2022

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Générée par : <https://declaration-cstmd.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Le : 22/03/2023

La présente attestation est valable pour les compétences (R C) désignées par l'entreprise jusqu'à la modification ou la révocation par l'une des deux parties et est soumise aux limites de validité du certificat N° 124543 (date de fin de validité du certificat : 17/05/2026).

Elle ne préjuge pas des conditions contractuelles prises entre les parties.

Attestation émise automatiquement au titre de l'Article 6 point 2.1 de l'arrêté TMD du 29 mai 2009 modifié.

Elle doit être conservée et tenue à disposition des autorités en charge du transport de marchandises dangereuses. Elle est disponible sur l'espace Entreprise et l'espace Conseiller du site internet.